

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

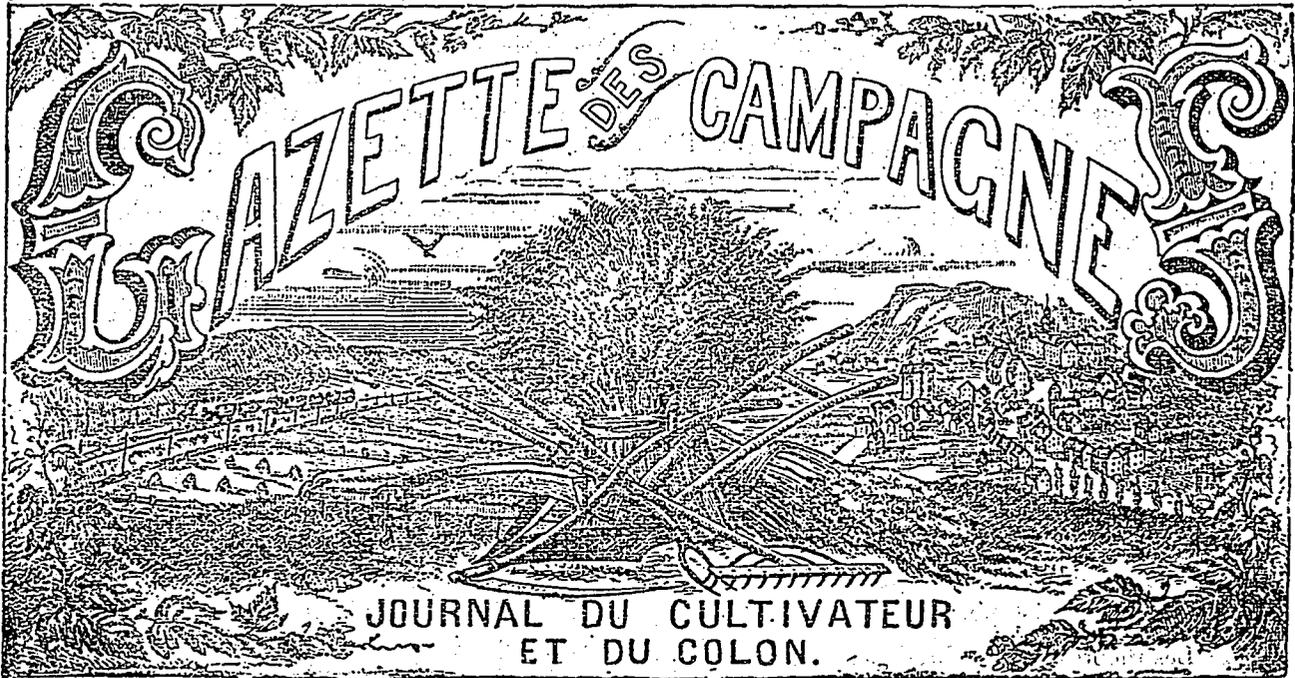
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
 Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Un an, \$1 Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX Un an, \$1

SOMMAIRE :

Revue de la semaine : Gloire à Christophe Colomb ! — Son Eminence le Cardinal Taschereau (Suite). — Visite officielle à l'école d'agriculture de Sainte-Anne.

Causerie agricole : Encouragement accordé pour la fabrication du beurre en hiver. — L'Industrie laitière.

Sujets divers : Ecole de beurrerie et de fromagerie de l'Etat du Vermont. — Bryères, jones, fougères, etc., comme engrais. — Liste des prix accordés à l'exposition de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska, tenue à Saint-Denis, le 29 sept 1892.

Choses et autres : Le prix du foin en Angleterre. — Culture des topinambour comme plante fourragère

Recettes : Conservation des pommes. — Moyen de faire fleurir les oignons à fleur.

REVUE DE LA SEMAINE

Gloire à Christophe Colomb ! — Les fêtes du 14 octobre ont eu partout grands retentissements. La noble cité de Champlain s'est surtout distinguée dans ces fêtes Colombiennes.

Une messe des plus solennelles a eu lieu à la basilique à dix heures. Sa grandeur, Mgr Bégin offi-

ciait; prêtre assistant M. le curé Faguy; diacre et sous-diacre, MM. les abbés Garneau et Pelletier.

Son Eminence assistait au trône : Archiprêtre, Mgr Marois, 1er assistant Mgr Hanel, et 2ème assistant, Mgr Têtu.

Le sermon de M. l'abbé Côté, curé de Ste-Croix, a été une belle page d'éloquence historique et religieuse.

A l'Académie de musique, nouvelle fête musicale et oratoire. Le Septuor Haydn, qui semble avoir retrouvé et surpassé même ses plus beaux jours, a exécuté un programme superbe, avec une verbe et une maîtrise qui ont provoqué les bravos de l'auditoire. Le Septuor peut être fier de son brillant succès.

La partie oratoire était confiée à M. Prince, président de l'Institut, à M. le juge Routhier et à M. Chapais. M. Prince a fait un discours d'introduction très réussi, et il a tracé avec un grand bonheur d'expression la physionomie de cette célébration à laquelle l'Institut-Canadien a tenu à honneur d'attacher son nom. M. Prince a été vivement félicité sur le magnifique résultat qui a couronné ses efforts.

M. Chapais a fait l'éloge de Christophe Colomb, homme de génie, homme de foi et homme de caractère dans un discours tout étincelant de beautés littéraires et rempli de pensées les plus relevées.

M. le juge Routhier s'est vraiment surpassé. Il a prononcé un discours éloquent, élevé, plein de mouvement et d'image, de coloris et d'éclat, un discours animé à la fois du souffle oratoire et du souffle poétique. C'est peut-être l'œuvre la plus accomplie qu'il nous ait encore donnée. Ce discours ne dépasserait aucune tribune européenne.

N'oublions pas M. Dubois, le distingué violoncelliste belge, professeur au conservatoire royal de Gand. Il est doué d'un talent hors ligne et a relevé par son jeu correct et brillant cette belle et mémorable soirée.

Québec a donc fait sa partie avec distinction dans ce 400^{ème} anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

* * Les ineptes injures lancées à la face du clergé à cause de la prévarication de l'un de ses membres n'ont pas eu le résultat désiré. Un grand nombre de catholiques mal disposés sont revenus à de meilleurs sentiments à la vue de ces excès, et ils manifestent hautement leur indignation contre l'insolence des insulteurs.

Parce qu'un prêtre s'est rendu coupable d'infamies sans nom, s'ensuit-il que le corps auquel il appartient soit gangrené. Parce que l'un des douze apôtres poussé par la cupidité et l'avarice, a trahi son maître, s'ensuit-il que les apôtres étaient tous indignes.

La solidarité humaine va-t-elle jusqu'à ce point de rendre un corps responsable de l'un de ses membres ?

C'est un fait connu, et les étrangers nous rendent ce témoignage, notre clergé est d'une moralité exemplaire. Il est vrai qu'il y a des brebis galeuses là comme ailleurs, mais aussi là comme ailleurs l'exception confirme la règle.

Parler mal du clergé constitue une noire ingratitude, car nous lui devons tout ce que nous sommes. Nous savons tous ce qu'il a fait pour le pays, pour l'éducation, pour les œuvres de charité et même pour la cause de la civilisation.

Nous savons tous aussi qu'aux jours des revers nationaux, le clergé a toujours été à la hauteur de sa mission pour les réparer et relever le courage du peuple. Nous savons tous qu'aux jours de la cession, alors que les nobles, les savants et les riches fuyaient

les rives du Saint-Laurent pour retourner dans la mère-patrie et abandonnaient la masse du peuple les paysans, les ouvriers, les ignorants, les pauvres le clergé s'est dévoué et a sauvé la nationalité. Nous savons qu'aux grandes époques de notre histoire, au temps des invasions et dans toutes les circonstances critiques le clergé s'est trouvé sur la brèche.

Ce que je sais encore et ce que ses détracteurs savent comme nous, c'est que, sans le clergé, nous ne serions plus français et catholiques, c'est que nous ne parlerions plus la langue par excellence, c'est que la France d'Amérique serait une chose du passé. La dernière lettre collective des évêques lue dernièrement dans toutes les églises, a fait comprendre à tous le mal immense que nos journaux, à peu d'exceptions près, ont fait depuis quelque temps, et sont en train de faire s'ils ne changent pas d'attitude ou ne sont pas mis en quarantaine. Il faut donc mettre en pratique la direction que donne cet admirable document, sinon notre peuple court à une ruine certaine.

* * L'œuvre de la Sainte Enfance, fondée par Mgr Forbin Janson, va célébrer, en 1893, son cinquantième anniversaire. Depuis son origine elle a recueilli 82 millions 600,000 francs et procuré le baptême à 12,000 enfants.

Son Eminence le Cardinal Taschereau.
(Suite)

Le portrait que nous venons d'esquisser ne serait pas complet, si nous ne consacrons pas encore quelques pages aux œuvres pastorales de notre éminent prélat. Elles forment une collection considérable, et sont, en quelque sorte, l'histoire documentaire de vingt années d'épiscopat. Nous avons sous les yeux les deux forts volumes in-8 qui les contiennent, et l'on se ferait difficilement une idée de la variété et du nombre des sujets qui y sont traités.

Il en est plusieurs qui ne touchent qu'à la rubrique, aux règles disciplinaires et à l'administration des églises et des fabriques. Mais un grand nombre abordent des questions d'un intérêt beaucoup plus général, et pourraient être lues avec profit par les laïques aussi bien que par les prêtres.

Le zèle du pasteur ne s'exerce pas uniquement dans les œuvres de piété qu'il faut établir, organiser et maintenir, dans les institutions de charité et les maisons d'éducation qu'il convient de fonder et

de soutenir. Il ne s'arrête pas seulement aux fêtes à célébrer, aux anniversaires à commémorer, aux bulles et encycliques à promulguer. L'œil vigilant du père et du chef spirituel embrasse tous les intérêts religieux, sociaux et même purement matériels de ses enfants.

Tantôt sa parole leur enseigne la vraie doctrine sur les rapports de l'Eglise avec l'Etat, et les prémunit contre les erreurs de l'incrédulité et du libéralisme. Tantôt elle s'élève contre l'intempérance, le luxe, l'émigration aux Etats-Unis, la corruption électorale, les luttes acrimonieuses et les dissensions intestines. Elle prêche la conciliation et la paix, l'union des prêtres entre eux et avec leurs évêques.

Un jour, elle dénonce les sociétés secrètes, la franc-maçonnerie et toutes les organisations occultes qui ruinent la liberté du travail et suscitent la haine entre patrons et ouvriers. Un autre jour, elle enseigne aux électeurs leurs devoirs pendant les élections, définit les droits et le rôle du clergé, expose les besoins du moment, dissipe les obscurités, éclaircit les doutes, trace même aux députés des règles conformes à l'enseignement de l'Eglise et aux véritables intérêts du peuple.

Quand une loi inique est votée, quand une sentence judiciaire blesse les droits, la liberté de l'Eglise, sa voix s'élève encore et réclame justice. Quand un journal attaque la religion ou méprise ses ministres, quand une compagnie dramatique joue des pièces obscènes, elle se fait entendre de nouveau pour condamner et proscrire.

En même temps, un patriotisme éclairé inspire et stimule son zèle apostolique; il ne donne pas seulement ses soins à la propagation de la foi, mais il encourage, recommande et favorise par tous les moyens à sa disposition la colonisation de son pays et l'expansion de sa race.

J'ai été particulièrement heureux, en feuilletant le cinquième volume de la collection des *Mandements des Evêques de Québec*, d'y trouver une circulaire privée au clergé relative à la colonisation de la province de Manitoba.

(A suivre.)

Visite officielle à l'école d'agriculture de Sainte-Anne. — L'honorable M. McIntosh et M. Gigault, sous-ministre de l'agriculture de la province de Québec, ainsi que M. A. E. Barnard, secrétaire du Conseil d'agriculture, étaient en visite officielle à l'école d'agriculture de Sainte-Anne la semaine dernière.

D'importantes suggestions ont été faites à l'égard de l'école d'agriculture et de la ferme-modèle qui y est attachée, afin que les élèves et les cultivateurs en général en retirent les plus grands avantages possibles. Les changements signalés par ces Messieurs ont été depuis longtemps désirés par les directeurs de cette institution, et ils ne sauraient manquer de les mettre en pratique si on leur en fournit les moyens.

CAUSERIE AGRICOLE

Encouragement accordé pour la fabrication du beurre en hiver

L'honorable M. Beaubien, dans le but d'encourager la fabrication du beurre en hiver, accordera des primes aux cultivateurs qui fourniront le lait aux beurrieres, de même qu'aux propriétaires de ces beurrieres qui seront en opération durant l'hiver.

Voici les conditions à remplir, telles qu'annoncées par une circulaire officielle du Département de l'Agriculture de la province de Québec :

" Je crois devoir aussi accorder des primes en argent afin d'encourager la fabrication du beurre en hiver et développer ainsi une branche si négligée de notre industrie laitière. Cette prime sera payée tant au cultivateur qui livrera son lait destiné à la fabrication du beurre qu'au propriétaire de beurrierie ou fromagerie convertie en beurrierie pour l'hiver, et qui en fabriquera du beurre; chacun recevant sa part de mérite dans cette industrie.

" Cette prime sera proportionnée aux quantités de lait fournies par chaque cultivateur, de manière à rendre la distribution de cette prime, la plus équitable possible. Elle ne sera payable que pour le lait fourni à partir du 1er novembre prochain et ne sera accordée pour les opérations de ce mois, qu'aux fabriques qui fonctionneront en plus, au moins dix jours en décembre. Le taux de la prime sera variable et s'élèvera avec l'avancement de la saison, puisque le plus grand mérite consiste à prolonger la période de lactation et à maintenir la quantité de lait fourni. Cette prime a été fixée comme suit :

- 5 cts par 100 lbs de lait fourni en novembre;
- 10 cts par 100 lbs de lait fourni en décembre;
- 15 cts par 100 lbs de lait fourni en janvier et février.

" La prime sera répartie entre les patrons et fabricants dans la proportion ordinaire appliquée à la répartition de l'argent provenant des ventes: 80 pour cent de la prime allant aux patrons et 20 pour cent aux fabricants."

On ne doit pas s'attendre à ce que, pour cet hiver, un grand nombre de cultivateurs et même de propriétaires de fromageries prendront part à cette in-

novation. Mais s'il se trouvait quelques propriétaires de fromageries qui voulussent fabriquer du beurre en hiver, il n'est pas douteux que les cultivateurs feront tous leurs efforts pour encourager une semblable entreprise en y portant autant de lait possible. Les succès que ces cultivateurs ne sauraient manquer d'obtenir en pareil cas, serviraient d'exemple aux autres paroisses. Nous verrions, l'été prochain, nombre de cultivateurs augmenter l'étendue de leurs prairies, se pourvoir d'un silo, pour ample provision de fourrages de toutes sortes pour l'hiver suivant, afin de se livrer à la fabrication du beurre en hiver. Avec un silo et des étables appropriés aux besoins des animaux, on pourra donner cours à la fabrication du fromage en été, puis à celle du beurre en hiver, avec chance d'obtenir un plus haut prix à cette saison de l'année.

Cette industrie laitière en hiver, s'étendant, par l'exemple donné, davantage dans les campagnes, il faudra viser à obtenir le meilleur produit possible. C'est dans cette prévision que l'Hon. M. Beaubien a établi une école spéciale pour la fabrication du beurre, et qui sera en opération à St-Hyacinthe le 15 novembre prochain. Les cours seront donnés gratuitement à tous les membres de la Société d'industrie laitière de la province de Québec; la souscription à payer pour devenir membre de cette société est de \$1.00 par année. Nulle doute que ceux qui ont l'intention de se livrer à cette industrie, se prévaudront de ce privilège. Dans cette école, tous les soins à prendre pour la fabrication du beurre en hiver, seront minutieusement observés par les directeurs, tant pour la tenue du bétail par les fournisseurs de lait à cette école-fabrique, que pour la laiterie et les différents travaux que nécessite la fabrication du beurre en hiver. Par ce moyen, les élèves de cette école seront en état de fabriquer du beurre avec succès et à l'avantage de ceux qui requerront leurs services.

Ceux qui devront suivre les cours de l'école de fromagerie à St-Hyacinthe, de même que les fabricants de beurre qui désirent prendre part à la prime offerte tant pour le lait que pour la fabrication du beurre en hiver, devront en informer M. le Secrétaire du Département de l'agriculture de la province de Québec, avant le 15 novembre prochain.

Cette innovation en faveur de l'industrie laitière ne pourra manquer de provoquer des changements les plus importants et les plus favorables dans l'économie rurale, et tout particulièrement à l'égard du bétail, par les soins d'hygiène et de nourriture qui

devront être l'objet de la plus grande attention de la part des cultivateurs. Ceux-ci devront alors avoir recours à tous les moyens industriels pour se procurer des fourrages verts qui mélangés avec de la paille, économiseront par moitié les foin et les fourrages secs; ils conserveront ainsi le même nombre d'animaux qui leur donneront des bénéfices et des engrais abondants.

Les directeurs des fermes expérimentales, de leur côté, ne manqueront pas, par leurs différents essais, de contribuer à augmenter la richesse des prairies, par l'introduction, dans notre pays, de nouvelles plantes qu'ils auront importées des autres pays, pour en faire eux-mêmes l'essai sur les fermes dont ils disposent, et en distribuant une certaine quantité de graines de ces herbes fourragères aux cultivateurs qui voudraient en faire l'essai.

L'Industrie laitière

Les remarques suivantes à propos du cultivateur qui se livre à l'industrie laitière sont très importantes :

Trop de cultivateurs s'imaginent qu'ils ont des vaches extraordinaires, qu'ils ont acquis la perfection dans la production et la fabrication du beurre; en un mot qu'ils n'ont rien à apprendre de voisins plus pratiques et plus instruits qu'eux. Cette prétention est d'autant plus ridicule que des hommes qui ont passé la plus grande partie de leur vie à étudier la question de l'industrie laitière dans tous ses détails viennent nous dire tout bonnement qu'ils ne savent pas encore la moitié de ce qu'ils devraient et voudraient savoir.

Tout ce qui se rattache au succès de l'industrie laitière doit tendre vers un but unique : *diminuer le coût de la production du beurre*. C'est le problème que tout cultivateur désireux d'arriver par ses vaches doit avoir devant les yeux; il doit continuellement en chercher la solution. Pour y arriver, le cultivateur doit mettre de côté toute idée d'orgueil, de présomption et se dire : " Il y a vingt ans, dix ans, l'industrie laitière était à ses débuts, si l'on en juge par les immenses progrès qu'elle a réalisés de nos jours, laissons l'ancienne méthode et adoptons les idées et les méthodes nouvelles basées sur la science; pour cela, apprenons de ceux qui réussissent aujourd'hui dans cette industrie. "

Le cultivateur qui raisonnera ainsi verra bien vite que ceux qui réussissent avec leurs troupeaux ne

sont pas les cultivateurs qui hivernent leurs vaches à la paille et qui cessent de les traire durant la moitié ou les deux tiers de l'année; dans ces circonstances, le coût de la production du beurre serait bien trop élevé. Ce cultivateur ne sera pas lent à s'apercevoir que bien souvent la moitié des matières grasses du lait s'en vont en petit lait et augmentent considérablement encore le coût de la production du beurre. Il verra aussi bientôt que toutes les vaches de son troupeau n'ont pas les mêmes aptitudes à convertir en beurre la nourriture qu'elles prennent: certaines vaches avec la même nourriture donneront le double d'autres. Il s'empressera alors de faire disparaître de son troupeau les vaches qui le volent; il travaillera énergiquement à se former un troupeau de véritables vaches laitières. Pour cela, il n'élèvera que des sujets provenant de vaches qui ont fait leurs preuves; il ne craindra pas d'acheter un beau et bon taureau, il évitera pardessus tout, de croiser ses vaches avec le premier avorton venu et d'élever les sujets en provenant.

Enfin il ne négligera aucune occasion de s'instruire; pour cela, il deviendra le membre le plus assidu du cercle agricole; il recevra des livres et des journaux qui traitent d'industrie laitière et il tâchera de mettre en pratique les excellents conseils qu'il y trouvera. En agissant ainsi, il arrivera un des premiers, au succès, à la fortune.

Voici ce que dit un correspondant du "Country Gentleman" à propos des avantages nombreux qu'offre le silo:

"Depuis quelques jours, je suis à faire transporter 300 charges de fumier sur un champ de 14 arpents que je dois semer en blé, le printemps prochain. Ce fumier provient de l'hivernement de 50 bêtes à cornes et de 6 chevaux nourris au moyen de l'ensilage; autrefois sans silo, je n'aurais pu hiverner 20 vaches sans acheter du fourrage. Le silo a tellement amélioré quelques fermes de l'Etat de l'Ohio, qu'elles n'ont presque plus besoin de fumier. Mon plus grand regret c'est d'avoir cultivé durant trente ans sans avoir eu l'idée, la sagesse d'adopter le silo.

Le reproche que se fait ce cultivateur, combien de ses confrères devraient se le faire, car combien de cultivateurs négligent d'adopter cette méthode si efficace d'emmagasiner les fourrages verts. Combien pourraient par le silo hiverner le double de vaches qu'ils ne font actuellement, et par là même perdent annuellement des sommes considérables. Une fois plus de bétail sur une terre signifie une fois plus de

profits, une fois plus d'engrais, et partant une terre doublement fertile. C'est à y penser sérieusement.

Ecole de beurrerie et de fromagerie de l'Etat du Vermont

Monsieur le Professeur Cook, directeur du collège d'Agriculture de l'Etat du Vermont, qui nous a rendu l'an dernier, le grand service de recevoir gratuitement un bon nombre de nos élèves et de les faire participer au cours pratique et gratuit d'enseignement à Burlington l'hiver dernier; nous offre le même avantage cette année. Nous recommandons particulièrement aux fabricants de beurre et de fromage, qui veulent se distinguer dans cet art, de se faire inscrire au plus tôt pour le cours de quatre semaines qui commencera le 26 octobre courant, à Burlington.

Ils y verront fonctionner en permanence, les machines les plus complètes et les plus récentes. Ils apprendront le mode qui leur permettra d'empêcher toute falsification du lait et même de payer chacun des patrons selon la richesse de son lait. Ils y verront aussi comment peut se produire le lait avec la plus grande économie, tant l'hiver que l'été, en suivant la pratique de la belle vacherie attachée à la ferme de l'école.

Le Professeur Cook informe les intéressés que les élèves feront cette année une étude toute spéciale du fonctionnement des séparateurs et des autres machines indispensables, qu'ils étudieront les principes de leur construction, qu'ils verront quels sont les risques de dérangement, et de fait ils se rendront un compte exact de tous les détails qui leur permettront de régler leurs machines, etc. de manière à les faire fonctionner aussi économiquement et parfaitement que possible.

Le cours est gratuit. On obtiendra des billets de retour à moitié prix à partir de la frontière de l'Etat de Vermont jusqu'à Burlington. La pension se donne dans des maisons privées et coûte de \$4.00 à \$5.00 par semaine.

Ceux qui désirent s'inscrire pour ce cours, auront à s'adresser, sans retard, à M. Ed. A. Barnard, directeur du Journal d'Agriculture, à Québec.

Bruyères, jones, fougères, etc., comme engrais

Les bruyères, les fougères, les jones et toutes les plantes que l'on trouve en quantité dans les bois, ou les marais peuvent être une source précieuse pour l'agriculture.

Ces plantes peuvent être un engrais utile, soit qu'on les emploie pour servir de litière aux animaux, et qu'on les laisse s'attendrir sous leurs pieds, soit qu'on les utilise seules après leur avoir fait subir les préparations qui peuvent les disposer à être facilement enfoncées par la charrue et à se décomposer dans le sol.

Lorsque ces plantes se décomposent, elles donnent naissance à des produits gazeux ou liquides susceptibles d'être absorbés par les végétaux.

Ces plantes introduites dans le sol, dans des circonstances propres à terminer leur fermentation, sont susceptibles d'alimenter la végétation par les produits que leur substance sert à former. Le seul point important qu'il faille observer pour les rendre utiles, c'est d'attendrir leur tissu ligneux avant leur emploi, et de faire en sorte qu'appliquées aux différents sols, elles ne se comportent pas à leur égard comme des corps durs tout-à-fait inertes.

Les joncs et les plantes des marais sont ordinairement d'un tissu assez spongieux et assez mou pour se diviser aisément, absorber facilement l'humidité et subir une décomposition assez prompte.

Ces plantes, mêlées à la vase des marais ou des étangs d'où on les retire, peuvent être utilisées immédiatement dans les sols légers. Seuls, elles y produisent encore quelques effets, et l'on peut les enfouir dans le sol, sans préparation, parce que, molles et spongieuses comme elles le sont, elles se divisent et se décomposent toujours assez aisément. Il vaut mieux les enfouir dans le sol en automne qu'au printemps, parce qu'elles servent à entretenir une douce chaleur pendant tout l'hiver. A l'état sec, ces plantes conviennent à tous les sols, mais principalement aux sols argileux.

Les fougères, les bruyères et les autres plantes d'un tissu ligneux, demandent à être divisées, attendries et imbibées d'humidité longtemps avant leur emploi; et l'un des meilleurs emplois est de les utiliser d'abord sous les bestiaux. Dans cette circonstance, leur tissu fibreux et coriace acquiert, par leur pûctinement, des propriétés presque analogues au fumier des chevaux et des vaches, surtout si on soigne de les arroser avec des engrais liquides au moment de les transporter dans les champs.

Mais lorsque ce moyen qui peut économiser la paille, n'est pas praticable, on peut établir des composts dans le voisinage de ces sortes de plantes. On en forme des lits alternatifs avec de la terre calcaire. On les y laisse pendant un certain temps, les retour-

nant de temps à autre; puis on les mêle ensuite avec le fumier.

Ainsi préparés, ces plantes peuvent être utilisées comme engrais sur tous les sols; mais leur emploi est particulièrement avantageux sur ceux qui sont compactes, parce qu'ils les divisent et les rendent plus perméables. Au reste, il vaut toujours mieux les employer mêlés à d'autres engrais qu'isolés; dans cette circonstance, ils augmentent à la fois les effets de ces engrais et en prolongent la durée.

Ce mode de préparation est préférable à celui suivi communément, et qui consiste à laisser fermenter ces plantes aux matériaux de l'engrais, jusqu'à ce que la décomposition soit complète, et qu'elles ne forment plus qu'un terreau. De cette manière, on laisse exhaler en pure perte la partie la plus considérable de l'engrais, et en outre on le rend moins propre à l'amendement des sols compactes, qui se trouve moins soulevés et moins divisés.

Liste des prix accordés à l'exposition de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska, tenue à Saint-Denis, le 29 Sept. 1892.
(Suite.)

Meilleures vaches laitières de 3 à 10 ans—1er prix, Raymond Casgrain; 2e prix, Jos Picard; 3e prix, E. M. A. Boucher.

Génisses de 2 ans—1er prix, Jos Langlais.

Génisses de 1 an—2e prix, Antoine Guy; 3e prix, E. M. A. Boucher.

Génisse de lait—1er prix, E. M. A. Boucher.

Taureaux de 3 ans et au-dessus—1er prix, Odilon Robichaud; 2e prix, J.-C. Chapais; 3e prix, Frs. Gagnon.

Taureaux de 2 ans—1er prix, Odilon Robichaud; 2e prix, Gaspard Robichaud.

Taureaux de 1 an—1er prix, Ls Gagnon; 2e prix, Odilon Robichaud; 3e prix, Frs Gagnon.

Beurre — 1er prix, Octave Thiboutot; 2e prix, Chs. Ouellet; 3e prix, Horace Hudon; 4e prix, Hubert Pelletier.

Graine de mil 1 minot—1er prix, F. X. Desjardins; 2e prix, Chs. Ouellet; 3e prix, Xavier Morneau.

Le plus beau blé—1er prix, Chs Ouellet; 2e prix, Jos Dubé; 3e prix, Hubert Pelletier.

Seigle—1er prix, Hubert Pelletier.

Pois—1er prix, Xavier Morneau; 2e prix, Flavien Dubé; 3e prix, Thomas Lévesque.

Avoine — 1er prix, Rév. C. S. Brochu; 2e prix, Chs Ouellet; 3e prix, Rémi Chamberland.

Orge—1er prix, Jos Picard ; 2e prix, Hyacinthe Chamberland ; 3e prix, Jos Dubé.

Choses et autres

Le prix du foin en Angleterre.—Un journal d'agriculture de la province d'Ontario informe qu'on a de beaucoup exagéré le prix du foin en Angleterre. Ainsi on rapporte que le foin de première qualité a été vendu \$35 la tonne à Londres. Ce prix devait être celui du détail. Le foin pressé est coté de \$7 à \$11.50, la tonne, suivant la qualité. Il se fait une exportation de foin assez considérable pour l'Angleterre, des ports de la province de Québec. Les frais d'exportation étant considérables, vu aussi les risques encourus, on ne doit pas s'attendre à réaliser un grand profit par la vente du foin ainsi exporté. Le meilleur profit qu'on puisse en retirer c'est de le faire consommer sur la ferme. Ceux qui s'y entendent dans ce genre de spéculation affirment que le foin qui est vendu sur la ferme, moins de \$8 la tonne est vendu à perte. Dans ce pays, la province de Québec est celle qui fournit le plus de foin pour l'exportation tant pour les Etats-Unis que pour l'Angleterre. Advenant la fabrication du beurre en hiver, cette exportation du foin en pays étranger cesserait, et les terres y gagneraient en fertilité si la consommation du foin se faisait sur la ferme même. Cette innovation de la fabrication du beurre en hiver doublerait le rendement des récoltes, et amènerait l'aisance dans les campagnes.

* * *

Culture du topinambour, comme plante fourragère.—Pour cette raison, il est utile de le recommander dans la grande culture où il donne des résultats avantageux. Il n'est pas difficile sur le terrain, cependant il donne de plus beaux produits dans une terre franche et substantielle ; il ne redoute pas la sécheresse ni l'humidité. Les terres sèches et sablonneuses sont celles qui lui conviennent le moins.

On le multiplie par ses tubercules, comme la pomme de terre : entiers quand ils sont petits, on les coupe en morceaux à chacun desquels on laisse deux ou trois oeillets. On les enterre à 2 pouces, et on laisse entre chaque trou, sur la ligne dix à quinze pouces d'intervalle. On bine quand la tige a de six à huit pouces de hauteur, et on butte quand elle approche de son entier développement.

Lorsque la maturité est arrivée, on fait à la fourche la récolte des tubercules, et on les engrange en tas peu épais.

On reproche au topinambour de reparaitre constamment sur le terrain où une fois il a été planté. Ce reproche, qui est fondé, ne doit pas être un motif suffisant pour ne pas le cultiver. On peut d'ailleurs lui réserver une place isolée. Quoiqu'il en soit, il n'est pas si difficile de l'extraire, en arrachant comme des mauvaises herbes, dès qu'elles paraissent, les jeunes pousses que produisent les petits tubercules échappés lors de la récolte et du labour profond fait à la bêche sur le terrain occupé par lui avant de l'ensemencer de nouveau.

Non-seulement les topinambours conviennent bien cuits ou crus à la nourriture de tous les animaux de la ferme, mais encore les feuilles cueillies pendant l'été fournissent un bon fourrage que l'on pourrait faire entrer dans les silos ou donner aux vaches si les pâturages laissent à désirer. On ne doit donner que peu de topinambours à la fois, aux

bêtes à cornes et tout particulièrement aux moutons : moitié de topinambours et moitié fourrage sec, en ajoutant un peu de sel aux topinambours.

Les avantages de la culture du topinambour l'emportent sur ses inconvénients. Une plante qui réussit dans tous les terrains et dont les produits résistent à la gelée et peuvent être enfouis dans le sol jusqu'au moment du besoin, mérite l'attention de l'agriculture pour ne pas être négligée.

Dans un champ de topinambours on peut avantageusement cultiver à la fois des fèves ou haricots, les tiges de topinambours pouvant servir de rames propres à soutenir des plantes grimpantes telles que les fèves.

Le Pain Killer Davis.—Le meilleur et le plus populaire remède de famille du monde ; une bénédiction pour le riche, un ami pour le pauvre. A porté de tous, il a sauvé plus de maux arrivés pendant le voyage que toute autre médecine ; 25 cents la bouteille grande dimension.

RECETTES

Conservation des pommes.

Prenez de belles pommes qui n'auront pas été brisées lors de la cueillette, essuyez-les avec un linge fin. Etendez dans une boîte de sapin un lit de fleurs de sureau séchées à l'ombre, puis un lit de pommes, ensuite un lit de fleurs de sureau, en remplissant tous les intervalles, puis un lit de pommes, etc., vous terminerez par une couche de sureau. Fermez la boîte et collez du papier sur toutes les fissures afin d'intercepter l'air. Si l'opération est bien faite, et qu'il ne reste aucun vide, les pommes se conserveront parfaitement jusqu'à la fin de l'été.

Moyen de faire fleurir les oignons à fleur.

Mettez quelques morceaux de chaux vive au fond d'un pot à fleurs, puis achevez de le remplir de bonne terre, et plantez les oignons comme à l'ordinaire. En ayant soin de tenir la terre légèrement humide et de la rabattre quand la chaleur la soulève, vous aurez en peu de temps des fleurs en toute saison.

VADE-MECUM DE L'ENSILEUR

Résumé des différentes méthodes de conservation des fourrages verts d'après les dernières expériences et enquêtes française-anglaise-américaine.

Par Gaston Jacquier

Membre de la Société des Agriculteurs de France et de l'Association française pour l'avancement des sciences, Secrétaire de la Société d'Agriculture de Grenoble.

Prix : \$1

Pendant **50**

ANS Le
PERRY DAVIS'
Pain
Killer

A démontre sa merveilleuse puissance pour
TUER les DOULEURS INTERNES et EXTERNES.
Rien d'étonnant donc qu'il se trouve sur

- Les Tablettes du Médecin
- Le Buffet de la Mère
- La Malle du Voyageur,
- Le Havresac du Soldat
- Le Coffre du Matelot

- La Selle du Cowboy
- L'Etable du Paysan
- Le Bagage du Vélocipédiste
- La Cabane du Colon
- Le Panier du Sportsman

DEMANDEZ LA NOUVELLE
GRANDE BOUTEILLE de 25c.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1892—Arrangement pour la saison d'été—1892

Le et après lundi, le 27 juin 1892 les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste-Anne (le dimanche excepté) comme suit:

Pour Lévis (accommodation).....	24.18
Pour Lévis (Express).....	1.49
Pour Lévis (accommodation).....	9.05
Pour la Rivière-du-Loup [accommodation].	10.38
Pour St-Jean et Halifax (Express).....	5.10
Pour la Rivière-du-Loup (Accommodation).	22.24

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef
Bureau du chemin de fer.
Moncton. N. Bk., 27 juin 1892.

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
CONTRE L'INCENDIE DE STANSTEAD
ET SHERBROOKE.**

Les membres de la dite Compagnie sont, par les présentes, avertis que les prélevés suivants ont été faits sur tous les billets de dépôt en force aux dates ci-dessous mentionnées, pour couvrir les pertes et les dépenses de l'année finissant le 31 août 1892.

	Classe Agr.	Classe Com.
Sept. 15, '91,	$\frac{3}{4}$ par cent.	$\frac{1}{2}$ par cent.
Oct. "	1 $\frac{1}{2}$ "	1 "
Nov. "	$\frac{1}{2}$ "	$\frac{1}{2}$ "
Déc. "	$\frac{1}{2}$ "	$\frac{1}{2}$ "
Jan. 15, '92,	$\frac{1}{2}$ "	1 "
Fév. "	$\frac{1}{2}$ "	$\frac{1}{2}$ "
Mars "	$\frac{1}{2}$ "	$\frac{1}{2}$ "
Avril "	1 $\frac{1}{2}$ "	1 "
Mai "	1 "	1 "
Juin "	$\frac{1}{2}$ "	$\frac{1}{2}$ "
Juil. "	$\frac{1}{2}$ "	1 "
Août "	$\frac{1}{2}$ "	1 "

Total, 7 par cent. 10 par cent.

Les dites impositions formant le 7 pour cent du montant original des billets déposés, dans la " Classe Agricole," et 10 pour cent sur les billets de la " Classe Commerciale," (déduction faite des endossements pour cancellation) sont, par les présentes, requises d'être payées au bureau de la compagnie, à Sherbrooke, ou à un agent de la compagnie dûment autorisé, sans délai.

Par ordre du Bureau,

GEO. ARMITAGE,
Secrétaire et Trésorier

Sherbrooke, 5 octobre 1892.

NOTIONS D'AGRICULTURE

PAR

J.-E. FOULIOT

A vendre à ce bureau. — Prix 50 cents en librairie. 60 cents par la maille.

N.B.—On le trouve chez les libraires de Québec.
19 mai, 1892, 1 an.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

A LA

GAZETTE DES CAMPAGNES

Le prix d'abonnement est de une piastre par an. L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, et on ne s'abonne pas moins, que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné, par écrit, au Bureau du soussigné, au mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé à
HECTOR A PROULX, Gérant